



## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

ICP Building Solutions Group (CAN)

Version Num: 8.10

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: 01/22/2020

Date d'impression: 01/31/2020

S.GHS.CAN.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit	Fiberlock Fiberset PM Clear 7475
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Post-Removal Surface Sealant
--	------------------------------

#### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ICP Building Solutions Group (CAN)
Adresse	555 Bay St. North Hamilton, Ontario L8L 1H1 Canada
Téléphone	978-623-9980
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.icpgroup.com
Courriel	Pas Disponible

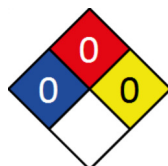
#### Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Chemtel
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	1-813-248-0585

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Classification	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
----------------	--

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	Sans Objet
--------------------------	------------

MENTION D'AVERTISSEMENT	<b>SANS OBJET</b>
-------------------------	-------------------

#### Déclaration(s) sur les risques

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

#### Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Général

## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------

**Déclarations de Sécurité: Prévention**

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
------	---------------------------------------

**Déclarations de Sécurité: Réponse**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Stockage**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Élimination**

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

**SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

**Mélanges**

Numéro CAS	%[poids]	Nom
1317-80-2	1.1-1.65	<u>dioxyde-de-titane</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

**SECTION 4 PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la région touchée à l'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li> <li>▶ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).</li> <li>▶ Consultez un médecin s'il y a une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

**SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction**

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Incompatibilité au feu</b>	Non connu.
-------------------------------	------------

**Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers**

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales.</li> <li>▶ Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler.</li> </ul> <p>Se décompose suite à un chauffage et produit des fumées toxiques de:  , dioxyde de carbone (CO2), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p>

**SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Voir section 12

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

## Eclaboussures Majeures

Risque faible.  
 ▶ Vider le lieu de son personnel.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	Limiter tout contact personnel inutile. Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.
<b>Autres Données</b>	

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	▶ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Inconnu.

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Paramètres de contrôle

## VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

## DONNEES SUR LES INGREDIENTS


Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	dioxyde-de-titane	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: lower respiratory tract irritation
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	dioxyde-de-titane	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	dioxyde-de-titane	Titanium dioxide	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	dioxyde-de-titane	Dioxyde de titane	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	dioxyde-de-titane	Pas Disponible	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	dioxyde-de-titane	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(N) - the 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m <sup>3</sup> for the respirable fraction.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	dioxyde-de-titane	Titanium dioxide	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: LRT irr
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	dioxyde-de-titane	Titane, dioxyde de	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.

## LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
dioxyde-de-titane	Titanium oxide; (Titanium dioxide)	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
dioxyde-de-titane	5,000 mg/m3	Pas Disponible

## Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA.
<b>Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	Porter des gants de protection généraux, eg., gants en caoutchouc légers. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous

## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

<b>Autres protections</b>	Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. <b>SINON:</b> ▶ Protections.
---------------------------	--

**Protection respiratoire**

Filtere de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

**SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	liquide	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	8.5	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

**SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
Ingestion	Le produit <b>N'A PAS ETE</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.
Contact avec la peau	Le liquide peut être miscible dans les graisses ou les huiles et peut dégraisser la peau, produisant une réaction cutanée décrite comme dermatite de contact non-allergique. Il est peu probable que le produit produit une dermatite irritante comme décrite dans les Directives CE.
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée. Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles, néanmoins, il n'existe actuellement que des données inappropriées pour estimer la situation de manière satisfaisante

## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

dioxyde-de-titane	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup> Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
<b>Légende:</b> 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques		

<b>DIOXYDE-DE-TITANE</b>	Aucune donnée toxicologique Méthode aiguë identifiée dans la littérature. Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.
--------------------------	--

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

**Légende:** ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification  
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Toxicité

Fiberlock Fiberset PM Clear 7475	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

dioxyde-de-titane	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>1-mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>1-mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>10-mg/L	2
	NOEC	72	Pas Disponible	1mg/L	2

**Légende:** Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

## Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
dioxyde-de-titane	HAUT	HAUT

## Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
dioxyde-de-titane	BAS (BCF = 10)

## Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
dioxyde-de-titane	BAS (KOC = 23.74)

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination du produit / emballage</b>	Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recycler autant que possible.</li> <li>▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun</li> </ul>
---	--

## Fiberlock Fiberset PM Clear 7475

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés

## DIOXYDE-DE-TITANE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
Canada - Limites d'exposition professionnelle des Territoires du Nord-Ouest	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Valeurs d'exposition admissibles Canada-Québec pour les contaminants en suspension dans l'air

## état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (dioxyde-de-titane)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Oui
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

date de révision	01/22/2020
date initiale	07/16/2018

## Résumé de la version SDS

Version	Date de revision	Sections mises à jour
7.10.1.1.1	01/22/2020	Ingrédients, informations sur les fournisseurs

## autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de

**Fiberlock Fiberset PM Clear 7475**

facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

**Définitions et abréviations**

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps  
PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme  
IARC : Centre international de recherche sur le cancer  
ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux  
STEL : Limite d'exposition à court terme  
TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire  
IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé  
FSO : Facteur de sécurité olfactive  
DSENO : Dose sans effet nocif observé  
DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé  
TLV : Valeur limite seuil  
LOD : Limite de détection  
OTV : Valeur de seuil olfactif  
FBC : Facteurs de bioconcentration  
IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthoriTe, de Chemwatch.